

# Exit l'ambassadeur rwandais à Paris

Sa «démission» fait partie de l'épuration de l'administration par le nouveau régime.

**S**ous la menace d'être limogé comme ses collègues (également hutus) en Suisse et au Zaïre, l'ambassadeur du Rwanda à Paris, Christophe Mfizi, a pris les devants en démissionnant. Dans une lettre estampillée «Urgent», datée du 18 septembre, le diplomate, qui était également accrédité à Madrid, Lisbonne et auprès de l'Unesco à Paris, explique au président rwandais Pasteur Bizimungu qu'il a «subi un charpelet d'épreuves» et estime que «plus patient et plus patriote que moi, on le pend!». Parmi les griefs motivant sa démission, Christophe Mfizi fait état du «harcèlement depuis plusieurs mois de la part de Kigali», du «détournement ou blocage de dossiers» le concernant, de «l'étouffement» financier de l'ambassade à Paris qui, depuis le début de l'année, n'aurait plus reçu de fonds de fonctionnement, du «torpillage systématique par certaines hautes autorités» de son action diplomatique, de la diffamation de sa personne dans la «nouvelle presse de la haine» au Rwanda et, enfin, de la «tentative de bipolarisation de l'ambassade par

le biais du premier conseiller», Modeste Rutabayiru, un Tutsi qui le marque depuis sa prise de fonction, au point d'avoir voulu le suivre, lors d'un débat contradictoire sur une chaîne de télévision panafricaine, jusque dans le studio d'enregistrement...

Nommé chargé d'affaires à la place de l'ambassadeur dont la démission a été acceptée le 22 septembre, Modeste Rutabayiru s'est refusé hier à toute déclaration, renvoyant à l'intéressé qui, toujours dans son logement de fonction, se fait renier au téléphone. Même auprès de proches amis rwandais, Christophe Mfizi n'a pas voulu commenter sa démission en invoquant des «menaces», sans autre précision. Interrogées à la fin de la semaine dernière, les autorités françaises ont précisé que, contrairement à des informations circulant dans la communauté rwandaise en France, elles n'avaient «pas encore» été saisies d'une demande de droit d'asile. «Je doute fort qu'il retourne dans son pays comme il

l'annonce dans sa lettre de démission», a confié un responsable français, ajoutant: «Mais il a subi tellement de vexations qu'on ne lui mettrait pas la tête sous la cendre s'il nous demandait un geste humanitaire.»

La démission forcée de Christophe Mfizi n'est qu'un épisode

de plus dans l'épuration de l'administration rwandaise depuis la prise de pouvoir du Front patriotique rwandais (FPR, à majorité tutsie) en juillet 1994, au sortir d'un génocide ayant coûté la vie à quelque

800 000 Tutsis et opposants hutus à l'ancien régime. Les ambassadeurs du Rwanda à Berne et à Kinshasa viennent également d'être révoqués et, le 10 septembre, Kigali a officialisé le limogeage du ministre de la Justice, Marthe Mukamurenzi, une Hutu sans affiliation politique qui, succédant à un autre Hutu révoqué en août 1995, avait été «doublée» par un secrétaire général tutsi du FPR, Gerald Gahima. Accusée d'avoir détourné des

fonds étrangers (environ 500 000 francs) destinés aux enfants emprisonnés au Rwanda, Mme Mukamurenzi, qui avait démenti cette «charge ignominieuse» au téléphone, a été placée en résidence surveillée avant de se voir accorder, à sa demande, l'impunité et le «pardon» du président.

Ayant été cité comme possible Premier ministre lors de l'éclatement du gouvernement d'union nationale au Rwanda, l'été 1995, Christophe Mfizi rejoint aujourd'hui à son tour la longue liste des «Hutus utiles», remerciés par le FPR. C'est d'ailleurs pour la deuxième fois qu'il rompt, par voie épistolaire, avec un régime qu'il avait servi, auparavant, dans de hautes fonctions. En 1993, dans une lettre ouverte à l'ancien général-président Juvénal Habyarimana, il avait été le premier à dénoncer le «réseau zéro» des escadrons de la mort de la présidence après avoir été, dix ans durant, directeur de l'Office rwandais de l'information (Orinfor), l'organe de propagande de l'ancien régime ●